

EXTRAIT des " NOTICES sur les prêtres du Rouergue morts
en déportation ou en réclusion pendant la
période révolutionnaire "

publiées par P.A. VERLAGUET
et J.L. RIGAL.

(Tome I. Edition 1962.)

p. 263 - 272.

- Joseph VALADIER,

vicaire de St-Juéry d'Authum (1743 - 1795)

fils de Guion VALADIER et de Marguerite DESMONS, habitants du village de Gouettes, paroisse de La Terrisse, était né le 15 juin 1743 et fut baptisé le lendemain par MALAVIALE, vicaire. (Commune de La terrisse. Etat ancien de la paroisse. Archives de la famille CAMBON, ancien notaire, propriétaire à Paulhac (Vitrac), descendant par les 2^{es} femmes de la famille VALADIER.

Ordinations -- Tonsure, ordres mineurs et sous-diaconat à Cahors en 1768 (lettres dimissoires du 15 mars) -- diaconat à Rodez le 28 mai 1768; -- prêtrise à Rodez le 24 septembre 1768, (Arch. dép., G.289, p.16, 27, 32...)

Son titre clérical, du 28 janvier 1768 lui assure une pension de 90 livres, pour laquelle sont spécialement engagés: le pré de "Jouaniou", à Gouettes, de 15 charretées de foin; un champ à "Puech Long", de 5 sétérées; autre champ à R "Puech Court" de 4 sétérées; l'habitation d'une chambre à Gouettes, maison de la mère du dit Joseph VALADIER, alors veuve.

La dite rente devra tenir lieu à Joseph VALADIER de droits légitimaires. Suit le certificat de publication du dit titre, trois dimanches consécutifs, au prône, dans l'église de St-Etienne de La Terrisse. Du Terrail, prieur-curé, (Ibid. G. Insinuations vol.35, fol.402).

Il fut d'abord vicaire à Bromat, du moins il y était en 1773, d'après la correspondance de de Grun.

En 1774, au mois d'août, il fut lui fut fait collation de rectorie de N.D. de Vitrac, vacante par résignation en cour de Rome de Me Antoine COMBES. La signature en cour de Rome est du 23 mai; le visa de l'évêque du 18 août, (Ibid., G.293, p.3).

A Vitrac, VALADIER ne tarda guère à éprouver de sérieuses difficultés que nous révèlent quelques unes des lettres retrouvées dans la précieuse correspondance du vicaire général Viguiier de GRUN.

Son prédécesseur et bienfaiteur, résidant encore à Vitrac, ne pouvant lui être d'aucun secours pour assurer le service des messes du dimanche, VALADIER demande qu'on lui donne un vicaire.

Il suggère au vicaire général que Pierre VALADIER, son plus jeune frère, alors vicaire à La Garde, pourrait se charger de l'éducation des enfants de leur frère aîné à Paulhac, qui a été pour le dit Pierre et pour lui, Joseph, un véritable père, et demande maintenant l'aide dudit Pierre. Celui-ci pourrait ainsi, sans charge pour la paroisse, assurer une partie du service. D'autre part l'église, les ornements sont en mauvais état, la lampe du sanctuaire ne peut plus être entretenue: la rente de 100 livres établie à cet effet n'étant plus payée à la fabrique etc... (Lettre du 3 mai 1775).

Une autre lettre, du 2 juin suivant, revient avec insistance sur les mêmes difficultés, sans plus de succès, semble-t-il.

Enfin, dans une dernière lettre (du 14 mars 1776) VALADIER expose avec une courageuse franchise l'inextricable situation où il se trouve à Vitrac.